

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie antiaérienne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie antiaérienne : Codification des messages et des commandements de manoeuvre employés dans l'Artillerie antiaérienne. (ART. 126) : Approuvé le 26.3.1958 sous le n° 2707/EMA/ 3/ET

Adresse bibliographique : [S. l.] : Atelier d'Impressions de l'Armée, 1958

Description matérielle : 1 vol. (36 p.) ; 21 cm + Rectificatif n° 1

Sujet(s) : ART. 126

Artillerie antiaérienne, Messages et Commandements, Codification